« L'État doit 116 M€ au Département »

« C'est une véritable honte ! » Valérie Beausert-Leick, présidente du conseil départemental, ne mâche pas ses mots à l'égard de l'État qu'elle juge « hypocrite ». En cause ? Les trois allocations de solidarité qu'il revient au conseil départemental de verser. « Sans que l'État en compense réellement le montant. Pour 2021, il reviendra aux contribuables meurthe-et-mosellans 116 M€ à soustraire de leurs propres poches. Ce qui est totalement anormal ! Il le leur doit. »

Un constat déjà fait par son prédécesseur Mathieu Klein, puis avant lui par Michel Dinet, et que Mme Beausert-Leick compte bien remettre sur la table. Avec d'autant plus d'insistance que l'urgence s'est invitée dans l'équation. « En 2020, l'impact de la crise se chiffre à 11 M€ sur le budget départemental », résume-t-elle avant d'énumérer les actions prises sur le vif (aide alimentaire, dispositif d'accompagnement des familles monoporentales vers le retour à l'emploi reconduit, prime Covid, distribution de masques, etc.)

Et à plus long terme, il n'est pas question de déroger à une politique sociale qu'elle considère comme « un véritable investissement sur l'avenir : ce que nous refuserions de payer aujourd'hui nous coûtera plus cher demain. Plus qu'une question financière, la solidarité est aussi une vision de la société. »

Valérie Beausert-Leick.
Photo ER/Cédric JACQUOT

Sa vision à elle passe notamment par la mise en place « d'un revenu de base » dont elle reproche au gouvernement d'avoir refusé l'expérimentation. Ce dernier est aussi coupable à ses yeux de « n'avoir consacré que 0,8 % du plan de relance à la lutte contre la pauvreté. Rien de tel pour hypothéquer l'avenir ! »

À l'échelle départementale, la présidente se félicite qu'une « gestion saine » des comptes permette encore « d'investir sur l'avenir ».

Du moins les deux prochaines années. « Après, il y aura un vrai enjeu à ce que l'État, soit recentralise le versement des allocations, soit se décide enfin à vraiment les compenser. »

L.G.

« RSA contre travail d'intérêt général »

« D'une façon générale, les politiques de solidarité sont plutôt bien exercées dans ce département. » Le compliment est d'autant plus étonnant qu'il tombe de la bouche de Luc Binsinger, président du groupe d'opposition UDC au conseil départemental.

Mais l'homme se veut « pragmatique ». Conscient que les gouvernements successifs, « ceux de Hollande compris », n'ont jamais compensé les allocations de solidarité déléguées aux conseils départementaux, il ne veut toutefois « plus perdre du temps à hurler année après année pour réclamer la compensation. Il faut agir pour optimiser la politique actuelle et ainsi financer le reste à charge. » Et pour ça, il a quelques propositions.

Concernant les personnes âgées, l'UDC voudrait en particulier « réamorcer la pompe à investissement [...] en favorisant notamment les solutions intermédiaires entre Ehpads et maintien à domicile. » Autrement dit les résidences autonomie.

Sur le chapitre de l'insertion, l'heure est venue pour Luc Binsinger de « faire un peu de ménage dans les 73 structures d'insertion, qui affichent un très faible taux de sortie vers l'emploi. »

Dans un même registre, l'élu se dit partisan « de conditionner le versement du RSA à un travail d'intérêt général ou à une inscription à pôle emploi. Je suis bien conscient que cette proposition est clivante, mais il faut redonner de l'importance à la valeur travail. »

Luc Binsinger.
Photo ER/Cédric JACQUOT

Quant à aborder des sujets délicats, sur celui des mineurs non accompagnés (MNA), il voudrait aussi voir s'activer deux leviers. « On assiste à une véritable explosion des arrivées en ce moment. Or la Meurthe-et-Moselle refuse de s'inscrire dans le fichier national répertoriant les MNA, la seule dans ce cas avec le 93. Et les passeurs le savent ! On doit y remédier d'urgence et ainsi limiter le flux. En revanche, une fois sur place, ces jeunes doivent pouvoir bénéficier de structures d'accueil correctes, ce qui n'est vraiment pas le cas pour l'instant. »

L.G.